



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL *DU 09/06/2023*

à 18H00.

Membres	Présent(s)	Absent(s)	Excusé(s)
M. le Maire, Michel DHANEUS	X		
Serge BLICQ	X		
Yves LADRIERE			X
Anabelle DRAOUI	X		
Valérie BAERT-PARENT	X		
Thierry MARTIAL	X		
Marc DUQUENNOY	X		
Jérôme BACRO	X		
Marie-Colette BAERT	X		
Murielle BLAS	X		
Jean-Noël CARLIER			X
Jacques GILLIOT	X		
Jean-Marie LECLERCQ	X		
Henri POTTIEZ	X		
Thibaut VEROONE	X		

M. POTTIEZ Henri est nommé secrétaire.

M. LADRIERE Yves donne procuration à M. DHANEUS Michel.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de Conseil du 12 avril 2023 : aucune remarque à sa lecture.

-Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

11 sénateurs seront à élire pour le Nord. Mandat de 6 ans. Se déroulera en Préfecture du Nord le dimanche 24 septembre 2023 entre 8h30 et 17h30. *5 900 électeurs sont attendus ce jour-là.*

Election des délégués : sont élus : M. DHANEUS Michel, M. BLICQ Serge, M. POTTIEZ Henri.

Election des suppléants : sont élus : M. VEROONE Thibaut, Mme DRAOUI Anabelle, Mme BAERT PARENT Valérie.

-Délibération pour création d'un emploi non permanent (espaces verts) : à l'unanimité.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 4 mois (12 mois maximum renouvellement compris pendant une même période de 18 mois) allant du 20 juillet 2023 au 19 novembre 2023 inclus. A compter du 20 novembre 2023, ce contrat pourra donc être prolongé de 8 mois.

-Délibération portant révision libre des attributions de compensation

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la révision libre des attributions de compensation à percevoir de l'EPCI comme suit : 8 708 € (2023), 13 672 € (2024), 18 637 € (2025), 23 602 € (2026) soit une variation annuelle de 4 965 € (sur 4 ans).

QUESTIONS DIVERSES :

Cette séance est levée à 18h45.

DHANEUS Michel, Maire.